

LIGUE CONGOLAISE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION – LICOCO

Email. licocordc@gmail.com

www.licoco.org

Tél. + 243 81 60 49 837

OBSERVATOIRE DE LA DEPENSE PUBLIQUE- ODEP

E-mail : odeprdc.osc@gmail.com

Tél. : +243 897 580 434

AVIS DE PRE-QUALIFICATION
N°CAB/MIN.FINANCE/CGPMP/PPP/2022/002 DU 7 MARS 2022 RELATIF
A L'IMPLANTATION DES UNITES LOCALES DE PRODUCTION DES
PLAQUES D'IMMATRICULATION DES VEHICULES EN RDC :
PROCESSUS REMPLIS DES TRAFICS D'INFLUENCE, PATRONNAGE ET ACTES
NON ETHIQUES

KINSHASA-2023

La Ligue Congolaise de lutte contre la Corruption, LICOCO en sigle et l'Observatoire de la Dépense Publique, ODEP en sigle, vous contactent par la présente pour manifester leurs inquiétudes sur le processus en cours de sélection d'une société ou groupement de sociétés qui produira des plaques d'immatriculation des véhicules en République Démocratique du Congo.

Pour rappel, en date du 3 Mars 2022, vous aviez publié l'arrêté en concerne demandant aux sociétés privées de manifester leur intérêt pour l'implantation d'une unité locale de production des plaques d'immatriculation en République Démocratique du Congo.

Après examen des dossiers déposés par plusieurs sociétés, 7 sociétés ont été retenues pour cette première phase dont ;

- UTAL
- TONNIES CARD
- PANORAMA CASH
- BILEM IMPRESSION
- CASTELLO VALERE
- GROUPEMENT IMMO SERKAS et MUHLBAUER
- GROUPEMENT RAY GROUP- SPM

A l'examen de ses sociétés retenues pour cette première phase, nous sommes inquiets par les faits que certaines sociétés n'ont pas d'expérience dans la production des plaques d'immatriculation et d'autres ont été accusées des pratiques de corruption alors que d'autres utilisent les pratiques de patronages pour acquérir ce marché juteux.

Nous ne savons pas si la Cellule de passation des marchés du Ministère des Finances a eu le temps de mener une due diligence avant de sélectionner certaines sociétés ci haut citées.

Si tel n'est pas le cas, nous vous demandons Excellence Monsieur le Ministre de prendre en compte les éléments ci-après

1. CAS MULHBAUER

Cette société a été reconnue coupable de corruption et un rapport des Nations Unies le précise bien à la page 19 et le lien pour consulter ce rapport est https://www.un.org/africarenewal/sites/www.un.org.africarenewal/files/Rapport_sur_la_gouvernance_en_Afrique%20IV.pdf

Comment est-ce que la Cellule de Passation des Marchés du Ministère des Finances a pu sélectionner une entreprise qui avait déjà été impliquée dans des pratiques de corruption en Ouganda et croire qu'en RDC, elle va rendre un bon service au pays ?

Nous vous proposons Excellence Monsieur le Ministre de disqualifier cette entreprise pour ces raisons ci-haut avancées.

2. GROUPE SERKAS

Cette société appartient à Mr Serge Kasanda qui n'a pas d'expérience d'avoir déjà travaillé dans la production des plaques d'immatriculation.

D'ailleurs, les conditions techniques contenues dans l'arrêté ci haut cité demandent à ce que les entreprises doivent avoir 5 ans d'expérience dans la production des plaques d'immatriculation. Or, le Groupe Serkas n'a jamais produit une plaque d'immatriculation en RDC.

Nous comprenons Excellence Monsieur le Ministre que le Groupe Serkas a utilisé les pratiques de patronage ou sa familiarité avec la famille du Chef de l'Etat pour se retrouver sur cette liste pré sélectionnée. Dans ce projet, nous croyons que le Groupe Serkas, joue le rôle de commissionnaire et vous devez bannir ces genres de comportement car les conséquences sont énormes pour les bénéficiaires de ce projet.

Il sied aussi de vous informer qu'en 2019, Serkas en collaboration avec une société Espagnole dénommée SECAD signe un protocole d'accord avec le Gouvernement pour le ramassage des déchets et les transformer en électricité dans la Ville de Kinshasa. Jusqu'à cette heure où nous écrivons, ce projet n'a jamais vu le jour. Où sont les 2 milliards USD promis par SECAD pour investir dans ce projet ??

<https://www.digitalcongo.net/article/5d1ccec1190f28000465bb02/>

Nous vous demandons Excellence Monsieur le Ministre de disqualifier ce groupe par manque d'expérience et pratique des patronages ou trafic d'influence.

3. PANORAMA CASH et BILLEM IMPRESSION

En allant sur son site web, <https://www.panoramasarl.com/> vous constaterez qu'elle n'a ni expérience dans la production des plaques d'immatriculation. Comment une telle société s'est retrouvée sur cette liste ??

Quant à Billem Impression, elle n'a pas aussi d'expérience dans la production des plaques d'immatriculation et n'a même pas un site web. Comment est-ce que la Cellule de Passation et Gestion des Marchés publics a pu

Nous vous demandons Excellence Monsieur le Ministre de disqualifier cette société.

4. UTAL et TONNIES CARD

Ces entreprises sont en collusion avec la société actuelle qui produit des plaques d'immatriculation UTSHC. <https://company.intertraffic.com/?a=qSXzuB2EeRj07NjknjLtHrQ5B4jSL/7va6DBO4iAQU=>

Or, la société UTSHC est défailante par ce qu'elle produit des plaques d'immatriculation avec un code de Brazzaville (CGO) alors que le code RDC est COD.

En produisant de telles plaques d'immatriculation qui ne respectent pas les normes, cela montre que cette société a payé des pots de vins aux agents publics pour laisser faire cette grosse erreur.

C'est pour cela, Excellence Monsieur le Ministre, nous vous demandons de disqualifier aussi ces sociétés et ne laisser que celles qui respectent les principes anti-corruption édictés dans l'avis ci haut énuméré.

Nos organisations estiment que le principe concurrentiel tel qu'édicté par la loi sur la passation des marchés devraient être respecté par les agents de votre Ministère et ne prendre qu'une société qui va soumettre une offre à bon prix et d'une qualité irréprochable.

Le processus actuel, tel que mené, est remplis d'acte de patronage, de trafic d'influence et des soupçons de corruption. Cela risque d'avoir des conséquences sur le prix et la qualité de la place d'immatriculation.

Excellence Monsieur le Ministre, nous vous demandons d'impliquer les Organisations de la Société Civile lors de l'ouverture et l'analyse des offres afin de prévenir tout abus comme nous l'avions relevé plus haut.

Dans l'espoir que cette lettre retiendra votre particulière attention, nous vous souhaitons, Excellence Monsieur le Ministre, nos salutations patriotiques

Pour la LICOCO

Ernest MPARARO
Secrétaire Exécutif

Pour l'ODEP

Florimond MUTEBA TSHITENGE
Président du Conseil d'Administration